



S'ORGANISER POUR SE FAIRE ENTENDRE

**ALLIANCE**  
CIT@YENNE

# RAPPORT D'ACTIVITÉ 2022



# L'ALLIANCE CITOYENNE

L'Alliance Citoyenne regroupe toutes les personnes qui veulent changer ensemble des situations injustes. Elles construisent des paroles collectives et interpellent les institutions responsables, par l'action non-violente pour des villes plus justes et inclusives. Les petites victoires obtenues donnent confiance dans la capacité des citoyens à faire vivre une démocratie permanente.



## S'organiser et agir contre le mal-logement

Des familles vivent dans des logements insalubres et se battent pour leurs droits face à leur propriétaire privé ou leur bailleur social. L'organisation en syndicat de locataires permet de faire émerger des paroles et actions collectives à même de faire bouger la situation et faire reculer les injustices du mal-logement.



## S'organiser pour des villes 100% accessibles

Parce que les personnes en situation de handicap subissent plus que d'autres le mal logement et le manque d'accessibilité. Ils se rassemblent pour ne pas laisser leur liberté sacrifiée et sont prêts à faire entendre leur voix pour une ville 100% accessible.



## S'organiser pour accélérer la rénovation énergétique

Alors que le parc social est en route pour éradiquer les logements passoires et que les propriétaires occupants sont poussés à accélérer les travaux pour réduire leur propre facture de chauffage avec la flambée des coûts de l'énergie, les locataires de logements mal isolés sont au cœur d'une injustice sociale et climatique.



## S'organiser face aux discriminations

De nombreux règlements intolérants privent les femmes musulmanes d'accès à des emplois, au sport ou à des formations. Ces femmes se rassemblent, pour revendiquer, passer à l'action, et obtenir auprès des institutions les changements pour rendre la société plus tolérante et avoir les mêmes droits que toutes et tous.



**1 416 PERSONNES MOBILISÉ·ES  
LORS D' ACTIONS  
NON-VIOLENTES**



## Une méthode : Community Organizing

Les méthodes du Community Organizing visent explicitement à transformer les asymétries de pouvoir en appuyant les habitants dans la stratégie d'organisation collective, la définition des revendications, l'action collective non-violente, la capacité de négociation et la mobilisation d'alliés (associations, citoyens etc.)

Quelle est la bonne échelle pour construire le changement social et écologique ? Depuis son lancement et jusqu'en 2020, les personnes habitant des logements mal isolés dit « passoires énergétiques » s'étaient d'abord organisées au sein de l'Alliance à l'échelle des immeubles. Porte-à-porte, réunions d'appartement entre voisins, draps suspendus aux fenêtres en guise de banderole puis mobilisation entre voisin auprès du propriétaire ou de l'agence avaient permis de faire entendre la voix des premiers concernés et d'accélérer les rénovations pour des milliers de logement. En 2021, le contexte offert par le débat législatif sur la loi Climat a poussé les membres de l'Alliance à construire le combat à l'échelle nationale.



L'émergence dans le débat public de la voix puissante des locataires concernées avec leur porte-parole Aline Lotutala ou Karim Elhani a permis de peser directement sur la fabrique de la loi à Paris. Alors qu'un cadre légal plus contraignant fixe un calendrier des obligations de rénovations, c'est maintenant à une échelle de la ville que les membres de l'Alliance concentrent leurs efforts. **La majorité des logements passoires se situent dans le parc locatif privé, il va falloir une mobilisation conjointe des locataires habitants ces logements, des pouvoirs publics,** d'ingénieurs thermiciens porteurs de solutions techniques, d'entreprises, de juristes ou de data-analystes pour mieux recenser et cartographier les passoires. C'est le principe du projet TeZeLoPa – Territoire Zéro Logement Passoire initié par l'Alliance Citoyenne avec ses alliés à Villeurbanne et Grenoble.

Les échelles se bousculent et s'entrechoquent parfois. **2022 est l'année d'une victoire locale des femmes musulmanes de Grenoble qui a fait du bruit nationalement.** L'autorisation des maillots de bains à manches longues et des seins nus dans les piscines de la ville a secoué la presse du pays. Et c'est à Paris, au Conseil d'Etat, que des vieux magistrats en ont réduit la portée avec une décision confuse qui limite l'autorisation aux burkinis où la jupe est assez moulante. Le combat pour la justice sociale et climatique et pour les libertés des femmes doit être mené à toutes les échelles.



**2 540 NOUVELLES  
PERSONNES ENGAGÉES  
EN 2022**



**106 PERSONNES ONT  
ÉTÉ PORTE-PAROLLES  
EN 2022**



**48 VICTOIRES  
OBTENUES PAR LA  
MOBILISATION**

**VICTOIRE** : 80 locataires de logements passoires à Aubervilliers obtiennent l'accord de compensation financière du surcoût thermique



**JANVIER**

**VICTOIRE** : Les Hijabeuses obtiennent le retrait de l'amendement interdisant le hijab dans les compétitions



**FÉVRIER**

Le Syndicat des femmes musulmanes gagne le changement du règlement des piscines à Grenoble autorisant le maillot de bain couvrant



**MARS**

Le syndicat des femmes musulmanes du Grand Lyon se mobilise pour l'accès à la formation pour toutes



**MAI**

**JUIN**



**VICTOIRE** : Face au préfet de Paris, les Hijabeuses obtiennent l'annulation de l'interdiction de manifester au Tribunal administratif



**Le 8 Mars** : les Handi-Citoyennes se mobilisent pour la déconjugalisation de l'Allocation Adulte Handicapé



Les membres, directement premier-es concerné-es occupent l'espace médiatique pour l'accès aux piscines pour toutes

**VICTOIRE** : Fatima et sa famille obtiennent leur relogement de Grenoble Habitat grâce à la mobilisation



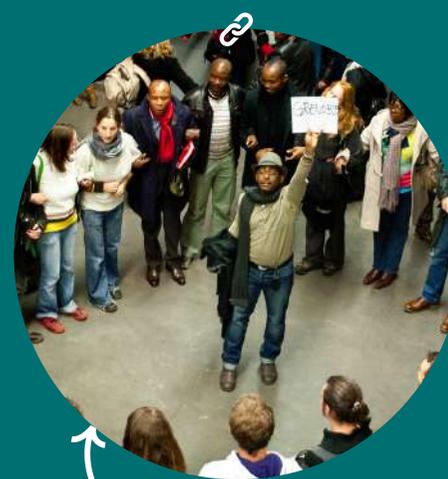
Ghalia, membre des Handi-Citoyen·nes présente la campagne contre les ascenseurs prisons au JT de 20h de TF1



Les locataires d'Aubervilliers se mobilisent face à la hausse de 3,5% des loyers du bailleur social



L'Alliance Citoyenne : 10 ans de mobilisation face aux injustices pour renforcer le pouvoir citoyen



**JUILLET**

**OCTOBRE**

**NOVEMBRE**

**DÉCEMBRE**



Yamina intervient en public pour présenter la campagne face aux logements passoires lors de l'anniversaire d'Alternatiba Lyon



L'Alliance Citoyenne affiliée au réseau ACORN international participe au Forum annuel à Leeds



**VICTOIRE** : les 200 locataires de Baratin obtiennent un vrai plan de rénovation de leur logement



## 2022 EN CARTE ET EN CHIFFRES

**5 129**  
**MEMBRES**  
**ENGAGÉ·ES**



SEINE-SAINT-DENIS



PARIS

**2 811**  
**MEMBRES**  
**ENGAGÉ·ES**



LA ROCHELLE

SAINTES

BORDEAUX



LYON ET  
VILLEURBANNE

GRENOBLE

**10 185**  
**MEMBRES**  
**ENGAGÉ·ES**



PAYS BASQUE



MONTPELLIER



Les villes où l'Alliance Citoyenne est présente



Des citoyen·nes organisé·es avec l'appui de l'Alliance Citoyenne



Des professionnel·les et militant·es formé·es et accompagné·es par l'Alliance Citoyenne

Les interventions extérieures ont permis de former **462** professionnel·les et bénévoles

Au 31 décembre 2022, **18 125** membres sont engagé·es dans les différents syndicats de l'Alliance Citoyenne

# UN MOUVEMENT QUI AMÈNE 4 TYPES DE TRANSFORMATIONS

Le travail mené au sein de l'Alliance Citoyenne poursuit **quatre types de transformation** : la transformation des institutions avec le recul des injustices sociales et environnementales, la transformation des personnes qui s'engagent, la transformation collective liée à la construction de relations, de groupe, de capacité d'action collective et enfin, une transformation culturelle plus large liée à l'impact des combats des membres de l'association sur les sujets les plus sensibles comme les droits des femmes musulmanes ou sur la démocratie d'interpellation dans son ensemble.

## 1) La Transformation Individuelle

**Apprentissage des savoir-faire citoyens** : Prise de parole publique, animation de réunions, savoir mobiliser ses voisins ou négocier avec un décideur institutionnel etc.

**Dignité et confiance** : Les personnes arrivent vulnérables, angoissées, parfois honteuses de leur situation, elles prennent confiance et prennent conscience que leur situation est aussi celle de nombreux autres et construisent un nouveau récit pour sortir de la culpabilité individuelle et retrouver un sentiment de dignité et de confiance individuelle et collective.

**Politisation** : L'engagement s'accompagne de la montée en généralité des problématiques individuelles, de la compréhension du contexte politique et de l'ancrage dans des valeurs plus larges.

  
**178 membres**  
de l'Alliance  
Citoyenne ont été  
formés au cours de  
l'année 2022

## 3) La Transformation Institutionnelle

**Mesures individuelles** : Corrections de situations individuelles abusives (famille mal-logée, personne avec un handicap victime d'une situation abusive, cas de discrimination...)

**Mesures collectives** : plan de rénovation énergétique d'un immeuble, travaux d'accessibilité pour assurer la liberté de mouvement de personnes en situation de handicap

**Transformation des règles** : mise en place d'un nouveau dispositif de droit de pétition, nouveau règlement d'une salle de sport pour assurer le droit d'accès aux femmes musulmanes etc.

  
**48 victoires**  
obtenues par  
la mobilisation

## 2) La Transformation Collective

**Relationnel** : Construction de relations, densité relationnelle, capital social

**Collectif** : Organisation pour produire de la capacité de décision collective, capacité d'action collective

**Développement social sur les « 3 C »**  
Convivialité, coopération, contestation

  
**685 participant·es**  
aux réunions  
et assemblées

## 4) La Transformation Culturelle

**Impact sur le débat public**, avec la création de nouveaux récits (exemple autour des *hijabeuses*, ou des *rosa parks musulmanes*)

**Nouveaux concepts pour influencer le débat public** : surcharges thermiques, délais maltraitants, écosyndicalisme...

  
**149 interventions**  
dans les médias  
(presse nationale,  
internationale etc.)

# LES PREMIÈRES CONCERNÉES PRENNENT LA PAROLE ET LE POUVOIR SUR LE DÉBAT PUBLIC



L'année 2022 a été marquée par des temps forts politiques importants, avec les élections présidentielles et législatives. L'occasion de rappeler que la démocratie dans son sens premier "le pouvoir du peuple" est en panne. Face à cela, les membres de l'Alliance Citoyenne, qui sont directement concerné-es par les injustices sociales, climatiques ou discriminantes se sont mobilisé-es pour faire entendre leur voix et imposer leur sujet.

Quand par exemple, des femmes des quartiers de Grenoble ont voulu se baigner dans les piscines avec leurs enfants en maillot à manches longues, elles ont construit un syndicat de femmes musulmanes au sein de l'Alliance Citoyenne et ont mené campagne pour que le port du voile n'entraîne pas des situations d'exclusions et de discrimination. Ainsi en 2022, **les membres se sont saisi-es de cette année politique pour imposer leur sujet et participer à déconstruire les discours intolérants et de l'extrême droite.**

**Une séquence médiatique réussie pour les Hijabeuses qui ont imposé dans les médias et dans l'agenda des politiques leur combat**, jusqu'à obtenir de la part d'Elisabeth Moreno, Ministre déléguée à l'égalité femmes-hommes les propos suivants : les femmes "ont le droit de porter le voile islamique pour jouer", le 10 février 2022.

Pendant la période des élections présidentielles, **Aline Lo Tutala, a pu partager son combat et les enjeux d'accélérer la rénovation des logements sociaux, lors d'un meeting de l'union populaire devant 25 000 personnes** sur la place du Capitole à Toulouse.

Lors des élections législatives, Ghalia, membre des Handi-Citoyen-nnes a interpellé Emilie Chalas, députée sortante, pour qu'elle prenne position **sur la déconjugalisation de l'AAH, refusée à plusieurs reprises par la majorité gouvernementale, dont elle fait partie.**



*La démocratie ne se fait pas seulement dans les urnes, elle se fait sur le terrain, elle se fait auprès des citoyens, elle se fait dans la rue, dans les piscines et partout où on subit des discriminations !*

*Miana, membre du Syndicat des Femmes musulmanes*



En 2022, les membres ont porté leur combat devant **149** médias



Lire l'article de FrancelInfo, "Hijabeuses" : les femmes "ont le droit" de porter le voile au foot, selon Elisabeth Moreno (10/02/22)



Voir l'intervention d'Aline, lors d'un meeting de l'union populaire durant les élections présidentielles (03/04/22)

# LES LOCATAIRES DU PRIVÉS S'ORGANISENT FACE AUX PROPRIÉTAIRES RENTIERS

Dans le cas des logements en location, il y a une asymétrie entre le propriétaire qui décide les travaux et doit payer pour cela, et le locataire qui en a besoin et qui en bénéficiera mais qui n'a pas le pouvoir de les décider. Le report des travaux génère un coût pour le locataire (des factures d'énergie élevées) qui est indolore pour le propriétaire.



Le secteur de l'Habitat est responsable de

**30% des émissions de CO2 en France**



**3,4 millions**

de logements passoires dans le parc locatif privé



**2 territoires**

**d'expérimentation**

Les métropoles du Grand Lyon et de Grenoble

Alors que le parc social est en route pour éradiquer les logements passoires et que les propriétaires occupants sont poussés à accélérer les travaux pour réduire leur propre facture de chauffage avec la flambée des coûts de l'énergie, il s'agit de proposer de mettre l'accent sur les passoires louées qui mêle les enjeux de justice sociale et climatique.

**Le parc locatif privé compte 6,5 millions de logements, dont 3,4 millions sont considérés comme des passoires thermiques** (classes F et G) et 4,8 millions de logements énergivores (si on inclut l'étiquette E). 60% est détenu par des ménages aisés appartenant aux deux déciles les plus riches de la population. Alors que les aides publiques ont surtout visé les propriétaires occupants jusque-là, la rénovation des logements privés en location est le grand défi de la transition énergétique.

**Le projet "Territoire Zéro Logement Passoire" vise à faire coopérer collectivités et associations pour pousser tous les propriétaires bailleurs à rénover leurs logements** en location en mêlant les dispositifs d'aide et d'accompagnement et des leviers d'actions pour les locataires concernés.

La démarche cherche à générer une mobilisation générale pour accélérer la rénovation énergétique. L'enjeu est de découper le problème en prenant des territoires restreints pour y atteindre l'objectif d'une éradication des logements passoires pour anticiper et rendre applicable la loi sur l'interdiction de location. L'échelle d'une zone réduite permet une mobilisation de la communauté des locataires et une cartographie précise. Elle ouvre la possibilité de résultats positifs rapides et constitue un espace d'expérimentation qui peut être dupliqué et amplifié.



Lire la plaquette de présentation du projet

*Territoire Zéro Logement Passoire*



Lire la tribune parue dans Le Monde,

La rénovation thermique des bâtiments doit ouvrir la voie à une vraie politique de transition énergétique (11/11/22)



## TERRITOIRE ZÉRO LOGEMENT PASSOIRE

*Une approche locale de planification écologique de la rénovation énergétique*

**Une urgence climatique** - le rythme de rénovation est trop lent et ne respecte pas la trajectoire de réduction de 45% d'émissions pour 2030. Au rythme actuel, la ville 100% BBC ne sera atteinte que dans 1 900 ans.

**Une urgence sociale** - La part des ménages confrontée à des difficultés à payer ses factures énergétiques est passée de 10% en 2019 à 25% en 2021.

**Un retard spécifique du parc locatif privé** - Alors que le logement social ou les propriétaires occupant progressent sur la voie de la rénovation, la priorité doit porter sur les 3,4 millions de logements passoires où vivent les locataires du parc privé

# EN SEINE-SAINT-DENIS, LES LOCATAIRES GAGNENT LA COMPENSATION FACE À LA PRÉCARITÉ ÉNERGÉTIQUE



*Aujourd'hui, en France, 12 millions de personnes vivent dans des logements passoires, alors qu'aujourd'hui nous devrions vivre en symbiose avec notre environnement, nous voulons une écologie populaire !*

**Aline Lo Tutala,**  
porte-parole de la campagne



**Le 24 novembre : Journée nationale contre la Précarité énergétique**

Le 24 novembre s'est tenu la 2nde édition de la Journée contre la précarité énergétique. Aline Lo Tutala, porte-parole de la campagne Stop Logements Passoires, est intervenue à La REcyclerie, lors de la nuit contre la précarité énergétique. Elle a participé à un débat organisé par la Fondation Abbé Pierre et On Est Prêt, au cours duquel elle a parlé de son combat et de ce qu'ils ont pu obtenir avec ses voisin-es grâce à l'action collective.

Cette même journée, une action a été organisée avec Alternatiba, les Amis de la Terre, Dernière Rénovation et l'Alliance Citoyenne devant le Ministère de l'Economie et des Finances pour dénoncer l'inaction du gouvernement sur ce sujet et l'utilisation du 49-3 pour le vote du budget retirant ainsi les 12 milliards supplémentaires alloués à la rénovation thermique des bâtiments.



**A Aubervilliers, les locataires de Nicolas de Staël obtiennent la compensation du surcoût thermique**

Depuis 2020, les 80 locataires de l'allée Nicolas de Staël (OPH d'Aubervilliers), dont les logements sont classés G et considérés comme des passoires thermiques, s'organisent avec l'Alliance Citoyenne. A de nombreuses reprises, en 2020, les habitants ont interpellé la Maire de la ville (également présidente de l'OPH) pour obtenir la rénovation de leur logement.

Les locataires ont nommé le problème : ils doivent payer plus à cause de surcharges thermiques à cause du manque d'isolation et l'absence de travaux du bailleur. Ils l'ont illustré à travers **un rapport d'enquête, agrémenté de témoignages et de chiffres forts, qui a rendu visible le coût des factures d'électricité des familles et leur précarité énergétique**. Des propositions pour mettre fin aux injustices vécues ont été présentées par les locataires à la Maire d'Aubervilliers.

Les locataires ont également témoigné publiquement, avec 9 médias, qui se sont déplacés en 2021 pour rendre visible leurs injustices (C dans l'air, France 3 etc.), et donnant ainsi une mauvaise presse à l'OPH et à la Maire. Le rapport d'enquête envoyé à la Maire d'Aubervilliers et la forte pression médiatique, l'a contrainte à prendre position publiquement pour soutenir les familles de l'allée Nicolas de Staël et mettre la pression au directeur de l'OPH pour intervenir.

**Ainsi, face à la forte mobilisation des locataires et à la pression médiatique, les locataires ont obtenu de l'OPH un dispositif de compensation financière aux locataires, pour ne pas faire subir le coût lié à la surcharge thermique et à la mauvaise isolation aux locataires.**

Cette victoire obtenue en 2022 va se mettre en place progressivement. Des réunions sont prévues entre l'OPH, la Fondation Abbé Pierre, les locataires à travers l'Alliance Citoyenne pour la mise en oeuvre de ce dispositif.



Consulter le courrier envoyé aux locataires par l'OPH pour annoncer la création du dispositif (05/01/22)



**VICTOIRE**

**80** Locataires de logements passoires

ont obtenu la compensation financière du surcoût thermique !

# DES RÉNOS DÈS DEMAIN POUR BARATIN

En 2022, à Baratin, les locataires se sont mobilisé-es face à leur bailleur social Alliage Habitat pour obtenir une réelle rénovation des logements. Avec comme mot d'ordre " Plus de Baratin pour Baratin : des Rénos, dès Demain pour Baratin ! ". Plus de 100 locataires ont fait entendre leur voix pour que le projet de rénovation prévu par le bailleur social soit à la hauteur des défis climatiques et sociaux de notre époque.



Si tous les locataires se mettaient ensemble pour inciter les propriétaires à faire les travaux de rénovation, ça changerait vraiment les choses pour les locataires et pour la planète !

**Yamina, Présidente du syndicat de Locataires de Frappaz**

L'année 2022 a été marquée par une crise énergétique et une envolée de prix de l'énergie sans précédent, à Baratin, les locataires ont vu leurs factures exploser, dû notamment à une mauvaise isolation de leur logement.

Ainsi, lorsque le bailleur social, Alliage Habitat, a souhaité présenter le projet de rénovation aux locataires, **les membres du syndicat ont décidé d'interpeller le bailleur face à une proposition de "rafistolage" des logements, où les locataires n'ont pas été pris en compte.**

Le 30 septembre, près de 100 locataires sont arrivés, déterminés, à la réunion de présentation du bailleur social et ont décidé de reprendre le pouvoir en transformant cette réunion descendante en négociation collective. Les locataires de Baratin et leur syndicat ont pu compter sur le soutien de militant-es d'Alternatiba Rhône.

Suite à cette mobilisation, les locataires et le syndicat Baratin ont été reçus par la directrice générale d'Alliage Habitat pour négocier un plan de rénovation plus ambitieux. **Grâce à l'action collective, les locataires ont obtenu le changement des sols vétustes des appartements et surtout le changement de toutes les fenêtres pour garantir une meilleure isolation des logements.**

Dans ce contexte de crise sociale et énergétique d'ampleur, cette victoire rappelle la force de l'organisation collective et du pouvoir citoyen pour accélérer la rénovation énergétique des logements.

## A Villeurbanne

**1607** Locataires d'EMH et d'Alliage Habitat



ont obtenu l'amélioration de leur logement grâce à l'action collective !



Lire l'article de Médiacités, Logement : Quant les habitants se mobilisent contre les passoires thermiques (04/01/22)



Voir l'intervention de Yamina, présente pour les 8 ans d'Alternatiba Rhône (08/10/22)

## VICTOIRE

**200** Locataires d'Alliage Habitat



ont obtenu la rénovation de leur logement suite à leur mobilisation !

2012-2022 : 10 ANS

RENFORCER LE POUVOIR CITOYEN





2012-2022 : 10 ANS

AVEC DES SYNDICATS TOUT TERRAIN

# A AUBERVILLIERS, LES LOCATAIRES REPRENENT LE POUVOIR SUR LEUR BAILLEUR

Ces dernières années, les locataires de l'OPH d'Aubervilliers alertent face à la situation de mal logement qui est de plus en plus préoccupante (multiples incendies, rats, logements insalubres etc.). La réponse de l'OPH : augmenter les loyers de 3,5% au 1er janvier 2023. Face au mépris de l'OPH et à son inaction, les locataires ont décidé de se mobiliser pour se faire entendre.

Le 17 novembre, plus d'une centaine de locataires se sont mobilisé-es devant le siège du bailleur social, pour protester face à l'augmentation des loyers de 3,5%, prévue au 1er janvier 2023. Cette hausse vient s'accumuler à de nombreux dysfonctionnements de la part du bailleur : pour exemple, la moitié des logements du parc n'ont toujours pas de chauffage à la mi-novembre.

Scandant, "Locataires en colère, on va pas se laisser faire !", les locataires ne sont pas résignés face à la situation et sont bien déterminé-es à utiliser tous les modes d'actions pour se faire entendre, notamment la grève des loyers, qui semble être la seule solution pour que le bailleur social respecte les locataires.



## Election des locataires

1 élue pour défendre les locataires  
30% des suffrages



Lire l'article du Parisien, *Aubervilliers : des locataires menacent de faire la « grève des loyers » contre la hausse de 3,5 %* (17/11/22)



Lire l'article du Jacobin, *France Faces a Historic Squeeze on Public Housing*, (Octobre 2022)

“



Nous avons demandé à bénéficier d'une dérogation, vu le contexte de crise, mais on nous répond : on ne peut pas, c'est le protocole. Nous sommes prêts à faire la grève des paiements des loyers et à faire une consignation.

Fatouma Camara, déléguée et représentante des locataires,



## Les locataires réélisent Fatouma Camara, pour les représenter et les défendre !

Du 25 novembre au 12 décembre 2022, les 7 613 locataires de l'OPH d'Aubervilliers étaient appelé-es à voter pour leurs représentant-es pour les 4 prochaines années. Fatouma Camara, Vice-Présidente de l'Alliance Citoyenne et représentante des locataires de 2018 à 2022, a souhaité poursuivre son combat pour défendre les locataires. Elle a obtenu le soutien des locataires d'Aubervilliers avec 30% des voix.



## Les habitant-es des Joyeux se mobilisent contre l'expropriation décidée par la Maire d'Aubervilliers

Le 28 février, les habitant-es de la copropriété des Joyeux se sont rassemblé-es devant l'Agence nationale de la rénovation urbaine (ANRU) où se tenait le comité d'engagement du plan de renouvellement urbain du Fort d'Aubervilliers. Les habitant-es refusent que soit inscrit dans ce plan la destruction de leur logement et sont soutenu-es par le député, Bastien Lachaud.

Après avoir refusé de signer le plan de sauvegarde de la copro, la Maire d'Aubervilliers, Karine Francllet, a invité les habitant-es à une réunion d'information sur "l'avenir de la copropriété". Ainsi, le 16 novembre, les habitant-es ont appris qu'ils allaient être exproprié-es et que leurs appartements allaient être détruits. Les décisions ont été prises sans et contre les habitant-es qui se mobilisent pour la sauvegarde de leur copropriété.

Les habitant-es vont continuer à se mobiliser, les éléments présentés lors de la réunion d'information pour justifier la démolition sont partiels et ne prennent pas en compte la nette amélioration de la copropriété ces dernières années. Une première tranche de travaux de réhabilitation est par ailleurs déjà engagée pour un montant de 1,4 million d'euros. 1 million d'euros supplémentaire serait encore nécessaire pour achever la réhabilitation, soit moins qu'une démolition.

# A GRENOBLE, LES LOCATAIRES MOBILISÉ-ES POUR LA DIGNITÉ DANS LE LOGEMENT

Depuis 2018, les locataires de Grenoble Habitat se mobilisent et s'organisent au sein de l'Alliance Citoyenne face à des délais de traitement des réclamations maltraitants, l'absence de réponse ou encore le sentiment d'être méprisé par leur bailleur. Zoom sur la situation de Fatima, locataire et membre du syndicat, qui avec sa famille ont vécu une situation humiliante et traumatisante pendant 6 ans.



On demande à transformer la relation, à ce qu'ils nous écoutent et mettent en place un service de proximité efficace pour être un bailleur respectueux et arrêter les maltraitances.

Fatiha, membre des Grenoble Habitants

Depuis 2018

**1127** Locataires de Grenoble Habitat

se sont mobilisé·es face au mépris du bailleur social



Les locataires sont confrontés à des délais de traitement maltraitants. **Entre 18 et 24 mois peuvent être nécessaires pour la réparation d'un store ou encore la mise en service de l'eau chaude...** dans le cas où le problème est réglé, de nombreuses situations restent très souvent sans réponse de la part du bailleur.

Face à un dialogue impossible, les locataires s'organisent et passent à l'action : pétitions, assemblées de locataires, actions collectives, enquêtes etc. Cependant, la réponse du bailleur est plus souvent la répression que la correction de ses propres dysfonctionnements.

**En 2022, les membres du syndicat des Grenoble Habitants ont décidé de rédiger un rapport d'enquête pour documenter ces délais maltraitants et objectiver la situation.** Ils sont allés à la rencontre de leurs voisin·es, pour rendre visibles les situations vécues et cartographier les non-interventions sur l'agglomération, celui-ci est sans appel.

En parallèle de ce rapport, **les membres du syndicat ont également saisi le dispositif d'interpellation citoyenne de la Ville de Grenoble.** En effet, étant actionnaire majoritaire (51%) du bailleur social, la ville a une majorité d'élus au sein du Conseil d'administration. Les élus doivent prendre leurs responsabilités et doivent permettre de renouer le dialogue. La demande des locataires de Grenoble Habitat est claire :

- Plus de moyens humains et financiers pour ce service public
- Un protocole clair et transparent d'intervention dans des délais raisonnables en cas de réclamations

L'objectif : **faire entendre un peu plus fort la voix des locataires pour plus de respect des usagers du service public, qui devraient, être la priorité de l'action publique.**



**Après 6 ans de silence, Fatima et sa famille obtiennent gain de cause grâce à la mobilisation**

Depuis 6 ans, tous les mois, les excréments et les eaux usées de tout l'immeuble remontent dans l'appartement de Fatima via les canalisations. Faut de travaux de la part de Grenoble Habitat qui ne daigne même pas répondre à Fatima, il y a des rats, ses enfants sont malades et traumatisés.

Fatima et plus de 40 membres du syndicat vont interpellé le bailleur social pour obtenir le relogement d'urgence et un dédommagement pour le préjudice subi. Après 2 heures d'occupation et l'intervention de l' élu au logement, Nicolas Berron Perez, Fatima obtient un rdv avec les responsables.

**Fatima et sa famille sont relogées fin septembre et obtiennent une compensation pour les préjudices. Une victoire possible grâce à la mobilisation !**



Consulter le rapport d'enquête sur le bailleur  
Délais maltraitants et refus de dialogue (2022)



Lire l'article de France Bleu,  
Face à l'insalubrité d'un logement,  
des manifestants occupent le siège  
de Grenoble Habitat (25/07/2022)



Voir le reportage du  
Dauphiné Libéré,  
Une manifestation « pour un  
logement digne » (10/09/2022)

# LA LIBERTÉ DE MOUVEMENT DES HANDI-CITOYEN-NES

Depuis 2 ans, les Handi-Citoyen-nes se mobilisent face aux pannes d'ascenseurs-prisons et pour obtenir la déconjugalisation de l'Allocation Adulte Handicapé. En 2022, ils ont décidé de donner une nouvelle ampleur à leur combat en se saisissant des échéances électorales pour placer ces sujets au cœur du débat public et de la vie démocratique.



“

On en a marre d'être méprisés, que des personnes décident à notre place. Aujourd'hui, on a interpellé Emilie Chalas, mais on ne compte pas s'arrêter là. On existe, on résiste !

Ghalia, membre des Handi-Citoyen-nes,

## Campagne #StopAscenseursPrisons : les Handi-Citoyen-nes se mobilisent

Marion, Ghalia, et Solène et les autres membres des Handi-Citoyen-nes ont décidé de donner un nouveau tournant à la campagne en lançant une pétition nationale sur le sujet aux côtés de l'association Plus Sans Ascenseurs (en Seine-Saint-Denis) et l'association Les Boisseliers (à Reims).

A travers cette pétition et le manifeste co-écrit, Les Handi-Citoyen-nes se mobilisent pour changer la loi et obtenir des mesures contraignantes pour faire face aux pannes d'ascenseurs-prisons.

## Mobilisation pour la déconjugalisation de l'Allocation Adulte Handicapé

Depuis 2021, les Handi-Citoyen-nes revendiquent et se mobilisent pour la déconjugalisation de l'Allocation Adulte Handicapé (AAH).

Lors des élections législatives, Ghalia, membre des Handi-Citoyen-nes a interpellé Emilie Chalas, députée sortante, pour qu'elle prenne position sur la déconjugalisation de l'AAH, refusée à plusieurs reprises par la majorité gouvernementale, dont elle fait partie.

Le 20 juillet 2022 acte la déconjugalisation de l'AAH, à travers un vote largement majoritaire à l'assemblée nationale. **Les membres des Handi-Citoyen-nes sont fièr-es d'avoir contribué à cette victoire en renforçant la pression populaire et en faisant entendre la voix des premiers concernés.**



## Les Handi-Citoyen-nes font la une !

Ghalia, handi-citoyenne, a fait le JT du 20h de TF1 ! Une belle reconnaissance pour le syndicat ! Elle a présenté la campagne contre les ascenseurs prisons.

Jean-Jacques, Ghalia et Marion, Handi-Citoyen-nes ont présenté le syndicat et leur combat lors des 21h de la non Violence



Voir l'interview de Ghalia lors du JT de TF1 (12/10/2022)



Les Handi-Citoyen-nes se présentent lors des 21h de la Non-Violence

# UNE VICTOIRE POUR TOUTES LES FEMMES : MON CORPS, MON MAILLOT, MON CHOIX

En 2022, la lutte du Syndicat des Femmes musulmanes de Grenoble pour le droit pour toutes d'accéder aux piscines municipales, à démontrer la force de la mobilisation citoyenne avec le vote favorable par le conseil municipal et les limites de l'ancien système où les avancées sont freinées par de vieux magistrats non concernés au sein du Conseil d'Etat.

Depuis 2018 des femmes musulmanes qui portent le voile, soutenues par des militantes féministes demandent au Maire de Grenoble la suppression des notions de longueur de maillot dans le règlement des piscines municipales. **Pour dénoncer ces règlements sexistes et discriminants et obtenir à la fois le port du burkini et l'autorisation du topless**, le Syndicat des Femmes musulmanes a continué de mener la bataille jusqu'au plus haut niveau en 2022, pour rappeler que la démocratie c'est avant tout entendre et considérer les personnes directement concernées.

Depuis le 3 octobre 2021, les membres du syndicat ont lancé une pétition dans le cadre du dispositif d'interpellation et de médiation d'initiative citoyenne. Avec 2 373 signataires grenoblois et de nombreuses actions directes non violentes organisées ces dernières années, elles obtiennent que la délibération soit soumise au conseil municipal le 16 mai 2022. Elles organisent une diffusion publique et en direct du conseil municipal. **La délibération est adoptée d'une voix et les cris de joies résonnent dans la salle rouge de Grenoble, une victoire historique pour l'égalité des droits.**

Alors même qu'il s'agit d'une décision locale, les plus hautes sphères politiques s'affolent et le ministre de l'Intérieur, Gérard Darmanin annonce que la préfecture d'Isère va saisir le tribunal administratif. Celui-ci remet en cause la délibération, et le Conseil d'Etat est saisi. Ainsi, cette décision se retrouve dans les mains de vieux magistrats non concernés et qui vont réduire la portée avec une décision confuse limitant l'autorisation aux burkinis où la jupe est assez moulante.



“

La démocratie ne se fait pas seulement dans les urnes, elle se fait sur le terrain, elle se fait auprès des citoyens, elle se fait dans la rue, dans les piscines et partout où on subit des discriminations !

Miana, membre du Syndicat des Femmes musulmanes



Les membres du syndicat ont pris la parole devant **107** médias en 2022



Lire l'article du Dauphiné Libéré, *Burkini à Grenoble ! 113 personnalités nationales dont Caroline De Haas et Alice Coffin, disent "oui" (12/05/22)*



Lire l'article du Monde, *A Grenoble, le burkini dans les piscines divise, par Christophe Ayad, (16/05/22)*

# FACE À L'EXCLUSION, LA FORMATION POUR TOUTES

Le jeudi 02 juin 2022, le syndicat des femmes musulmanes du Grand Lyon s'est mobilisé avec les étudiant-es du centre de formation Groupe Alternance, situé à Villeurbanne, pour interpeller la direction de l'école sur l'accès à la formation pour toutes.

Loubna, 36 ans, souhaitait pouvoir s'inscrire cette année au centre de formation. Elle désirait faire une reconversion vers le métier de la vente en magasin et ainsi renouer avec un emploi qui lui plairait. Mais la personne en charge des admissions est venue briser cette perspective en l'informant qu'il lui faudra impérativement retirer son voile pendant les cours. **Dépitée par cette discrimination, elle décide de rejoindre le syndicat des femmes musulmanes de l'Alliance Citoyenne du Grand Lyon.** Elle adresse un courrier à la direction de l'établissement qui refuse formellement toute rencontre avec le syndicat. Les membres décident de passer à l'action pour faire entendre leurs droits et pour mettre fin aux pratiques discriminantes de l'établissement.

Dans sa réponse, la direction du centre de formation explique avoir fait le "choix de prévoir une clause de neutralité, interdisant le port visible de tout signe politique, philosophique ou religieux au sein de l'établissement". **Le syndicat explique que ce choix va à l'encontre de la loi qui "interdit toute discrimination fondée sur l'appartenance ou la non-appartenance, vraie ou supposée, à une religion déterminée en matière de formation professionnelle".**

Soutenues par des étudiant-es et par l'UNEF, les membres du syndicat et les militantes ont portées à la direction la pétition. Face à cette mobilisation pacifique, la directrice a appelé la police. Après avoir obtenu un entretien avec la directrice, Loubna, Sana et les autres membres ont accepté de quitter l'établissement. La directrice a finalement refusé à nouveau l'échange, en menaçant verbalement les porte-paroles.

**Le syndicat des femmes musulmanes regrette ce refus systématique de communication de la part du centre de formation et la réaction agressive de la direction face à une mobilisation pacifique.**



*C'est honteux et humiliant qu'une telle discrimination soit possible sous couvert de laïcité*

*Loubna, membre du Syndicat, qui s'est vu refusée son inscription à la formation*



**11 actions menées par les membres des Syndicats de Femmes musulmanes**



**+ 2 nouveaux syndicats de femmes musulmanes**

**En Ile-de-France et à Chalon-sur-Saône**



# LES HIJABEUSES IMPOSENT LE FOOTBALL POUR TOUTES DANS LE DÉBAT PUBLIC



Chaque week-end, des jeunes femmes se font exclure d'un terrain de football et interdire de jouer parce qu'elles portent le voile. Les arbitres appliquent le règlement intolérant et injuste de la Fédération Française de Football (FFF) qui prive des centaines de femmes de la pratique de leur sport favori en compétition. Depuis janvier 2020, des centaines de femmes s'organisent à travers les Hijabeuses pour faire entendre leur voix et faire reconnaître leur droit de jouer au football.

Le 19 janvier 2022, le Sénat a adopté un amendement à la proposition de loi sur la démocratisation du sport, afin d'interdire tout « signe religieux ostensible » lors des compétitions sportives. Ces sénateurs sont explicites sur leurs intentions puisqu'ils n'hésitent pas à préciser, dans l'exposé des motifs, qu'il s'agit là ni plus ni moins que d'interdire "le voile" !

**Suite à la mobilisation massive des Hijabeuses avec des actions devant le Sénat et le lancement d'une pétition recueillant plus de 73 133 signataires, pour interpeller les parlementaires,** la commission mixte paritaire qui s'est réunie le 31 janvier et qui devait statuer sur l'amendement n'a pas réussi à trouver d'accord et le projet de loi a été proposé en 1ère lecture à l'Assemblée nationale, le 9 février, sans remettre à l'ordre du jour l'amendement sur l'interdiction du port du voile, ni lors de l'adoption définitive le 2 mars 2022.

**Une séquence médiatique réussie pour les Hijabeuses qui ont imposé dans les médias et dans l'agenda des politiques leur combat,** jusqu'à obtenir de la part d'Elisabeth Moreno, Ministre déléguée à l'égalité femmes-hommes les propos suivants : les femmes "ont le droit de porter le voile islamique pour jouer", le 10 février 2022.

**Une victoire politique pour les Hijabeuses face à une montée constante de l'islamophobie en France.**

“ C'est une question de dignité. Personne ne doit choisir entre sa dignité et le fait de jouer au football ”

Founé Diawara,  
Présidente des Hijabeuses

73 133

personnes  
ont signé la pétition  
#LaissezNousJouer



Suivre les actus  
@leshijabeuses



Voir le reportage  
du Parisien,  
"Laissez-nous jouer au foot !"  
(26/01/22)



Lire la tribune sur Libération,  
D'Eric Cantona à Lilian Thuram,  
50 sportifs appellent à Laissez  
jouer les Hijabeuses (09/02/22)



Lire l'article du New York Times,  
The Female Soccer Players  
Challenging France's Hijab Ban  
(18/04/2022)

# LIBERTÉS ASSOCIATIVES ET RÉPRESSIONS

En 2022, les habitant.es des quartiers populaires qui cherchent à faire entendre leurs voix et à défendre leurs droits s'exposent à des répressions abusives de la part de l'Etat, et d'autant plus si elles sont racisées. La protection des personnes et les batailles juridiques sont décisives.



**Au nom de "la lutte contre le communautarisme", une chasse aux sorcières qui s'amplifie de la part des pouvoirs publics**

Dans une enquête inédite, des chercheurs associés à l'Observatoire des libertés associatives, analysent les dérives de la lutte contre l'islamisme, passé de l'antiterrorisme à l'entrave politique et financière contre des associations auxquelles participent des personnes musulmanes. « **Une chasse aux sorcières** » qui risque de s'avérer contre-productive et liberticide.

**Au nom de la « lutte contre le communautarisme et le séparatisme » ou de « la défense des principes républicains », des associations de défense des droits des musulmans ainsi que celles faisant preuve de solidarité envers ces populations, sont la cible de sanctions de la part des pouvoirs publics.** Ces sanctions sont présentées comme une réponse au rôle que jouerait le tissu associatif dans les trajectoires de radicalisation et d'engagement terroriste. Pourtant, la démonstration du phénomène n'est jamais apportée. Certaines associations se retrouvent ainsi la cible d'attaques politiques publiques justifiant des sanctions administratives et financières se passant du recours au droit et à une procédure contradictoire.



**Une victoire face au préfet de Paris : l'annulation de l'interdiction de manifester**

Les Hijabeuses ont appelé à un rassemblement le 9 février aux Invalides, pour se mobiliser face à l'amendement interdisant le port «de signes religieux ostensibles» dans le projet de loi sur la démocratisation du sport. Ce rassemblement déclaré a été interdit par la Préfecture de Police de Paris, et plus particulièrement Didier Lallement en tant que préfet, pour des «risques de troubles à l'ordre public».

Face à cette interdiction, Les Hijabeuses ont fait appel de la décision, représentées par leur avocate, Maître Ogier et ont saisi le Tribunal administratif de Paris. Une heure avant l'heure du rassemblement, le juge a rendu son verdict et a suspendu l'arrêté préfectoral interdisant la manifestation, rappelant que le droit de manifester est une liberté fondamentale, et que cette interdiction de manifester était "disproportionnée".



Consulter le rapport  
**"Une Nouvelle Chasse aux Sorcières"** par l'Observatoire des Libertés associatives



Lire l'article de Politis,  
*Un rapport dénonce la « chasse aux sorcières » contre les citoyens musulmans »* (03/02/22)



Lire l'article de Juris Associations  
*Une nouvelle Chasse aux sorcières*  
(15/02/22)

**Cette victoire face à une décision injuste, discriminatoire et liberticide, rappelle que les sanctions et la répression vis-à-vis des associations est partout, à toute échelle comme de la volonté de différentes autorités publiques.**

# L'ALLIANCE, UNE ASSOCIATION D'ÉDUCATION POPULAIRE



**Les transformations individuelles : le levier pour aller transformer les institutions**

Le changement social et écologique mené par les membres de l'Alliance Citoyenne se situe à trois niveaux : les « victoires » des syndicats amènent des **transformations institutionnelles**, le processus d'organisation dans les quartiers et dans les campagnes créent des relations, des structures, des capacités d'agir ensemble qui constituent autant de **transformations collectives**, et l'implication des personnes dans les assemblées, les expériences physiques de prise de parole publique, d'action collective ou de négociation réalisent des **transformations individuelles qu'on appelle tantôt politisation ou éducation populaire**.

**Le processus de formation et d'acquisition des savoir-faire citoyens passe d'abord par l'expérience.**

En 2022, **les 1 416 personnes**, qui ont participé pour certaines pour la première fois à une action collective, ont vécu avec les réunions de préparation, les brief et les débrief des expériences apprenantes.

**106 personnes ont eu une mission de porte-parole** : interview dans les médias, porte-parole dans une négociation avec des dirigeants ou discours public en conférence, devant une assemblée ou un rassemblement.

En tout **178 personnes ont participé à des formations** organisées au sein de l'Alliance.



**1 416 personnes ont participé à une action collective**



**106 personnes ont eu une mission de porte-parole**



**178 personnes ont participé à des formations**



# ALLIANCE CITOYENNE DANS ACORN INTERNATIONAL

 **On Est Ensemble : grève historique dans les plantations de cannes à sucre de la SOSUCAM au Cameroun !**

*Le 26 février 2022, une cinquantaine de travailleur-euses saisonnier-es sont rassemblé-es pour fonder le Syndicat des Travailleurs Saisonniers de la Filière Canne à Sucre de la Haute Sanaga. Ils décident ainsi de lancer une pétition pour demander l'augmentation de la ration journalière prise en charge par l'entreprise, qui récoltera rapidement plusieurs centaines de signatures. Après plusieurs mois de démarches administratives et grâce à la persévérance des membres, le syndicat sera finalement légalisé le 12 octobre.*

**Alors que le syndicat est en cours de construction, les sanctions appliquées à 180 travailleurs pour avoir usé de leur droit de refuser une tâche trop difficile déclenchent un mouvement de grève spontané le 23 février sur la plantation de Nkoteng.** Cela en est trop, 2 000 manœuvres agricoles de la SOSUCAM cessent le travail pour protester contre la détérioration de leurs conditions de travail, déjà précaires. Le 24 février, la direction annonce dialoguer avec les délégués du personnel, et demande aux travailleurs de reprendre le travail.

Mais les saisonniers, qui constituent 100% des manœuvres agricoles, ne sont pas représentés dans les négociations, et aucun engagement concret n'est annoncé, la grève est maintenue. Face au refus de dialogue de la direction et à l'intervention des forces de police, les manœuvres agricoles de la deuxième plantation, Mbandjock, rejoignent la grève.

**Du 26 février au 8 mars, près de 8 000 personnes sont en grève.** Le syndicat tente d'accompagner au mieux les travailleurs saisonniers dans ce mouvement, en construisant des revendications précises, qui sont envoyées par courrier à la direction le 28 février, et à travers des sessions de formation à la négociation et à la prise de parole en public des porte-paroles de la grève.

La direction cède finalement le 3 mars à la demande des saisonniers, et participe à une rencontre publique avec les grévistes et leurs porte-paroles. Le 6 mars, un nouveau communiqué de la direction annonce : l'annulation des 180 demandes d'explications délivrées aux manœuvres agricoles, l'amélioration de l'accueil des travailleurs dans les centres médicaux, la suspension de la nouvelle technique de coupe controversée parmi les manœuvres agricoles et la transparence (affichage) des tâches et objectifs etc.

**De belles victoires pour les saisonniers, malgré les demandes en suspens sur les salaires. Plusieurs porte-paroles de la grève rejoignent le syndicat des saisonniers, pour être représentés officiellement et ouvrir un dialogue pérenne avec la direction.**



**Le Forum ACORN International :  
du 4 au 6 novembre 2022**



En 2022, le **Forum ACORN**, s'est déroulé **du 4 au 6 novembre**, en Angleterre, près de Leeds et a rassemblé une soixantaine d'organisateur-rices.

Du Cameroun au Canada en passant par la France, l'Inde, les États-Unis, l'Angleterre, l'Écosse et l'Irlande, les organisateurs du monde entier ont partagé comment partout se construisent les contre-pouvoirs.

De la Libéria qui a atteint 1 000 membres à l'Inde qui a mis en place des cuisines partagées pour nourrir 4 000 personnes par jour ou encore en Ecosse avec Living Rent qui a obtenu le gel des loyers et l'interdiction des expulsions locatives, ACORN International renforce le pouvoir populaire.



# RÉSEAU ET PARTENAIRES

**ACORN** EN FRANCE  
ASSOCIATION OF COMMUNITY ORGANIZATIONS FOR EUROPE NOW

L'ALLIANCE CITOYENNE EST MEMBRE



## LES PARTENAIRES



## LES PARTENAIRES FINANCIERS



Adhésions et dons  
13%

Vente de formations  
14%

Subventions publiques  
15%

Fondations  
58%

PRODUITS 2022

Frais de fonctionnement  
6%

Frais liés aux campagnes  
10%

Equipe organisatrice Seine-Saint-Denis  
21%

Equipe organisatrice Grenoble  
21%

Staff national  
22%

Equipe organisatrice Lyon  
20%

CHARGES 2022



À VENDRE  
2<sup>ème</sup> DEMARQUE  
LE  
HADJIAT



21 rue Boucher de Perthes  
38000 GRENOBLE

[contact@alliancecitoyenne.org](mailto:contact@alliancecitoyenne.org)



AllianceCitoyenne38  
Acaubervilliers  
AllianceCitoyenneLyon



@alliancecitoyen  
@aubervilliers



Alliance\_Citoyenne\_  
Leshijabeuses

[www.alliancecitoyenne.org](http://www.alliancecitoyenne.org)